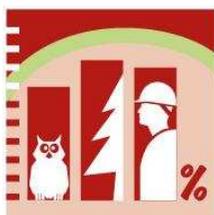




Bureau du forestier en chef



Résumé du *Rapport des groupes de discussion*



Direction

Marc Plante, ing. f.
Directeur du développement stratégique

Coordination

Steve Morel, ing. f., M. Sc.

Analyse et rédaction

Élisabeth Benoit, anthropologue, M. Sc.
Steve Morel, ing. f., M. Sc.

Révision

Nathalie Perron, biol., Ph. D.
Julie Poulin, biol., M. Sc.
Sylvain Chouinard, ing. f.

Révision linguistique

Hélène D'Avignon, ing. f., rédactrice professionnelle

Référence

Bureau du forestier en chef (2009). Résumé du *Rapport des groupes de discussion*. Roberval, Qc, 10 p.

La présente publication est accessible dans Internet à l'adresse suivante :

www.forestierenchef.gouv.qc.ca/bafd/rapports/Resume_Groupes_discussion.pdf

Le rapport des groupes de discussion complet est accessible dans Internet à l'adresse suivante :

www.forestierenchef.gouv.qc.ca/bafd/rapports/Groupes_discussion.pdf

This publication is available in English under the title : Summary of the Focus Group Report

www.forestierenchef.gouv.qc.ca/bafd/reports/Summary_Focus_group.pdf

Pour plus d'information :

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : (418) 275-7770
Télécopieur : (418) 275-8884
www.forestierenchef.gouv.qc.ca



Introduction

Le Forestier en chef a le mandat de produire un bilan de l'état des forêts publiques québécoises et des résultats en matière d'aménagement durable de la forêt. Le premier *Bilan d'aménagement forestier durable* couvrira la période 2000-2008. Afin d'orienter son contenu et de bonifier son cadre d'évaluation d'aménagement forestier durable préliminaire¹, le Bureau du forestier en chef a estimé primordial de former et de rencontrer des groupes de discussion afin de préciser les préoccupations, les besoins d'information et les questionnements du public et des parties intéressées. Le Bureau du forestier en chef rapporte les opinions, les préoccupations et les perceptions exprimées par le public et les parties intéressées qui ont été rencontrés lors de ces groupes de discussion.

Méthodologie

Le Bureau du forestier en chef a rencontré les groupes de discussion entre le 17 octobre 2007 et le 29 janvier 2008. La diversité d'intérêts et la représentativité des régions forestières du Québec ont été les critères d'invitation des individus devant former les groupes de discussion. À la suite d'une série d'invitations, 158 personnes, divisées en 15 groupes de discussion, ont été rencontrées.

Tableau 1. Répartition des groupes de discussion par catégorie de parties intéressées

Catégorie	Nombre de groupes
Étudiants - niveau collégial	1
Étudiants chercheurs	2
Groupes d'intérêt (tables GIR, citoyens, industriels forestiers, etc.)	4
Groupes environnementaux	1
Monde municipal	2
Premières Nations	3
Travailleurs forestiers	1
Utilisateurs fauniques	1
Total	15

Les rencontres ont duré entre une heure et demie et trois heures. Les discussions ont porté sur trois grands thèmes : les enjeux forestiers (relatifs à la société, l'économie, l'environnement, les autochtones et la gouvernance), l'état des forêts et la gestion des forêts.

Les discussions ont fait l'objet d'une transcription complète. Le logiciel d'analyse de données qualitatives QSR N'Vivo 7 a servi à analyser ces transcriptions par codification, un mode de réduction de données. Cette technique consiste à attribuer des catégories d'idées à des portions de discours. Ce logiciel classe les différentes idées selon une structure hiérarchique, établit des liens entre ces idées et accorde une grande flexibilité de maniement des données.

¹ Bureau du forestier en chef (2008). Cadre d'évaluation d'aménagement forestier durable. Gouvernement du Québec, Roberval, Qc, 20 p.

www.forestierenchef.gouv.qc.ca/bafd/rapports/Cadre_evaluation_2008.pdf (consulté le 14 janvier 2010)

Résultats

Les résultats présentés constituent la synthèse des sujets, préoccupations et questionnements exprimés durant les discussions par le public et les parties intéressées.

1. Enjeux relatifs à l'économie et à la société

Les coûts et les bénéfices de la foresterie

québécoise — Les participants s'interrogent entre autres sur la rentabilité de la foresterie pour l'État, sur la performance économique de l'industrie forestière et sur l'utilisation des fonds publics pour le soutien de cette dernière.

La transformation du bois et la valeur ajoutée des produits ligneux

— Les participants ont insisté sur l'importance qu'on offre des produits diversifiés et à valeur ajoutée, développe des créneaux compétitifs pour le Québec et qu'on favorise la transformation du bois en région pour le bien-être des collectivités forestières. Certains s'interrogent sur la diminution de la qualité du bois à la suite, par exemple, de la surexploitation des essences de valeur en forêt feuillue et mélangée.

L'utilisation optimale de la matière ligneuse

— Plusieurs participants estiment que l'exploitation forestière n'est pas optimale. Ils suggèrent qu'on maximise l'utilisation et la transformation de la matière ligneuse récoltée. Certains ont dénoncé l'abandon de bois coupé en forêt et l'utilisation inadéquate de tiges de qualité.

La mise en valeur des produits forestiers non

ligneux — Les participants souhaitent qu'on tire profit de la multitude de ressources, de biens et de services issus de la forêt. Ils proposent qu'on évalue les retombées des différents scénarios avant que des priorités soient établies.

L'accès des collectivités forestières aux

ressources — Les participants ont dénoncé à plusieurs reprises le mode d'attribution actuelle de la matière ligneuse. Il rendrait l'accès de cette ressource difficile aux collectivités forestières et aux promoteurs

locaux. Plusieurs proposent la diversification des modes de tenure à proximité des milieux habités, afin que les collectivités forestières soient favorisées par les retombées socio-économiques. D'autres proposent plutôt qu'on offre des garanties à long terme aux industriels pour stimuler l'investissement en forêt.

L'évaluation du taux de récolte durable — Les participants ont fréquemment mentionné qu'il était important qu'on tienne compte des aspects sociaux et environnementaux dans le calcul de la possibilité forestière. Plusieurs participants ont dénoncé l'absence d'application du principe de précaution. D'autres exigent qu'on démontre que la récolte est durable et qu'il y a adéquation entre les résultats du calcul et les volumes de bois exploités. L'étendue des aires de coupe crée chez les participants un certain scepticisme par rapport au maintien de forêts à long terme pouvant soutenir l'exploitation forestière. Dans un autre ordre d'idées, des participants ont déploré le fait que la récolte des peuplements forestiers vieillissants et parfois en dépérissement semblait impossible, en raison des limites imposées par le calcul de la possibilité forestière. La précision des inventaires forestiers est une autre source de préoccupations. Enfin, les participants ont manifesté leur intérêt d'obtenir de l'information sur le calcul de la possibilité forestière et les outils utilisés.

Les retombées socioéconomiques du secteur forestier pour les collectivités

— Les participants ont mentionné à maintes reprises que l'activité du secteur forestier jouait un rôle important dans la survie des collectivités forestières. La diversification de l'économie de ces collectivités par la mise en valeur des ressources forestières autres que la matière ligneuse a également fait l'objet de discussions.

Les emplois (quantité et qualité) générés par le

secteur forestier — Le maintien d'emplois de qualité constitue une source de préoccupations récurrentes. Plusieurs participants ont mentionné qu'il était important, pour les collectivités, qu'elles puissent occuper de tels emplois. Certains aimeraient connaître les impacts du respect des nouvelles

exigences environnementales sur le nombre d'emplois.

La formation et la valorisation des métiers

forestiers — Les participants ont abordé la question du manque de relève dans les métiers forestiers. Ils estiment qu'il est nécessaire qu'on valorise le secteur et les métiers forestiers, afin d'éviter la pénurie de main-d'œuvre anticipée.

La participation du public et des parties

intéressées à la planification forestière — Les participants estiment qu'il est important qu'on assure la participation des parties intéressées aux différentes étapes de la planification forestière. Les participants ont fréquemment déploré le fait qu'on ne considérait pas leurs préoccupations dans les processus de consultation. Ils croient que les mécanismes de consultation des tiers devraient être améliorés. Plusieurs ont discuté des difficultés que certains ont vécues dans le déroulement de ces processus. Selon eux, elles seraient dues aux délais inadéquats et au manque de flexibilité des consultations ainsi qu'à l'excès de pouvoir des industriels forestiers. Des participants ont souligné l'importance de la participation des gestionnaires de territoires fauniques.

L'harmonisation des usages du milieu forestier —

De nombreux participants estiment que le régime forestier actuel donne la priorité à l'exploitation de la matière ligneuse au détriment des autres usages et ressources du territoire. Selon eux, la planification forestière devrait considérer davantage les habitats fauniques, les paysages, les ressources aquatiques, les activités récréatives et touristiques ainsi que les produits forestiers non ligneux. Certaines pratiques forestières passées et actuelles sont mal perçues, en particulier la réalisation de coupes totales trop rapprochées les unes des autres. Des participants pensent qu'il est important que l'on considère les habitats fauniques dans la planification à l'échelle locale (dans les territoires fauniques par exemple). Plusieurs ont proposé qu'on applique le mode de gestion intégrée des ressources.

Les forêts en tant que valeurs culturelles, sociales et spirituelles — Les participants ont mentionné

l'importance de la préservation de la qualité des paysages et de la qualité de l'expérience en milieu forestier. Selon eux, il serait nécessaire que l'on en sache davantage sur la relation qui existe entre la population et la forêt.

2. Enjeux relatifs à l'environnement

Les aires protégées — Plusieurs discussions ont porté sur la poursuite de la mise en place d'un réseau d'aires protégées représentatif des écosystèmes du Québec. Les participants ont discuté, entre autres, de l'évaluation des impacts, sur la société et l'économie, de l'expansion du réseau, de la connectivité entre les aires protégées et de l'adaptation des pratiques forestières périphériques.

Les changements dans la composition et la structure des forêts — Les participants ont souligné à maintes reprises l'importance qu'on suive l'évolution de la composition et de la structure des forêts, de sorte qu'on puisse mesurer les écarts avec la forêt préindustrielle. Toutefois, le concept de forêt préindustrielle n'est pas accepté par tous. Des participants croient qu'il faut s'inspirer du régime de perturbations naturelles lors des interventions forestières si l'on veut maintenir des forêts semblables à celles d'autrefois. Certains participants sont préoccupés par « l'artificialisation » des forêts, sa normalisation et par « l'enfeuillement ».

Le maintien de forêts mûres et surannées — Les participants estiment que le maintien des forêts mûres et surannées est l'un des principaux enjeux de conservation. Cet enjeu découle des changements dans la composition et la structure des forêts induits par l'exploitation forestière.

Le maintien de massifs forestiers — Selon les participants, le développement du réseau routier et les coupes forestières contribueraient grandement à la fragmentation des forêts et à la disparition des derniers grands massifs forestiers. Ils sont préoccupés par les impacts de ces changements sur la biodiversité.

La protection de forêts vierges — Les forêts vierges sont considérées comme les témoins des

forêts naturelles. Leur maintien assure leur rôle de réservoir de biodiversité et de point de comparaison avec les forêts aménagées. Les participants sont préoccupés par leur disparition.

Le maintien des habitats fauniques — Plusieurs participants sont inquiets de la raréfaction des habitats fauniques, compte tenu de l'étendue des coupes forestières, de la récolte des forêts résiduelles dans les anciennes aires de coupe et de « l'artificialisation » des forêts. Selon eux, les habitats fauniques devraient être maintenus, entre autres, dans les territoires fauniques.

Le maintien de la diversité des espèces fauniques et floristiques — Les participants sont préoccupés par les changements dans la composition et la structure des forêts, car ils entraîneraient de l'appauvrissement dans la diversité des espèces fauniques et floristiques. Ils citent en exemple les impacts des coupes forestières sur l'aire de répartition du caribou forestier.

La régénération et le rendement des forêts — Selon les participants, la régénération des aires de coupe doit être en quantité et en qualité suffisantes pour assurer le maintien de la biodiversité. Des participants ont souligné l'importance qu'on sélectionne les essences adaptées aux sols afin d'assurer le rendement des forêts. Plusieurs participants estiment que la régénération naturelle doit être favorisée.

Les impacts du développement du réseau routier — Les participants sont préoccupés par l'augmentation de l'accès au territoire rendu possible par le développement du réseau routier, en raison des conflits d'usage et des effets sur l'environnement. Plusieurs discussions ont porté sur la restauration des milieux perturbés par les infrastructures routières, le contrôle de l'accès au territoire ainsi que la planification et la gestion du réseau routier.

Le maintien de la qualité des sols — Plusieurs participants sont préoccupés par les impacts, sur les sols, de la machinerie forestière et des méthodes de récolte. La protection des sols et de leur productivité est considérée comme un enjeu important.

Le maintien de la qualité de l'eau — De nombreux participants se sont montrés sceptiques par rapport à l'efficacité de préservation des écosystèmes aquatiques par le maintien de lisières boisées de 20 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau. Ils ont souligné qu'il était important qu'on maintienne une certaine proportion de couvert forestier par bassin versant.

Les changements climatiques et le cycle du carbone — Les participants ont relevé le manque d'information sur les liens existant entre la foresterie et les changements climatiques et sur la contribution des forêts au cycle du carbone.

3. Enjeux relatifs aux autochtones

Le maintien de l'accès au territoire — Les discussions réalisées avec des communautés autochtones ont permis de constater l'importance, pour ces dernières, de pouvoir continuer à avoir accès à leurs territoires ancestraux, tant pour la pratique des activités traditionnelles que pour leur développement socioéconomique. Des participants ont rappelé que les Premières Nations n'avaient jamais cédé leur territoire et qu'elles avaient des droits sur celui-ci. Selon eux, l'aménagement forestier aurait eu des impacts négatifs sur l'utilisation du territoire par les Premières Nations.

La participation à la gestion des forêts — Les participants aux discussions tenues dans les communautés autochtones ont insisté sur l'importance que l'on reconnaisse le statut particulier des Premières Nations. Certains ont fait part de la nécessité du partage du pouvoir entre l'État et les Premières Nations; d'autres estiment qu'elles devraient participer à la gestion des forêts. Selon les Premières Nations, la participation devrait se faire en amont des projets et des processus de planification. Plusieurs discussions ont porté sur les difficultés vécues dans les processus de consultation existants. Les participants ont aussi soulevé l'importance que les communautés autochtones puissent développer leurs capacités techniques et financières.

La considération des tenures autochtones et des ressources utilisées — Selon les participants, la poursuite des activités traditionnelles, le maintien du mode de vie, la transmission de la culture et des valeurs autochtones sont liés au maintien de territoires de qualité. Plusieurs participants ont fait valoir la nécessité qu'on maintienne les ressources que les autochtones jugent importantes, et ce, en fonction des territoires qu'ils utilisent (les aires de trappe par exemple).

Les retombées socioéconomiques du développement forestier — Plusieurs participants ont soulevé l'importance, pour les Premières Nations, qu'on favorise le bien-être de leurs communautés présentes en forêt en leur permettant de tirer avantage du développement économique du territoire et des ressources forestières. Par ailleurs, la création d'emplois pour les autochtones est l'une des préoccupations récurrentes.

L'utilisation des connaissances autochtones — Des participants ont affirmé qu'il était important qu'on mette en place des mécanismes pour l'utilisation des connaissances autochtones de façon appropriée. Ces dernières pourraient servir entre autres à améliorer la planification forestière.

4. Enjeux de gouvernance

L'évaluation des impacts des décisions du gouvernement et du développement forestier — Les participants préconisent l'évaluation des impacts, sur la société (sur les emplois par exemple) et l'environnement, des décisions gouvernementales au préalable des changements. Cette évaluation permettrait de prendre des décisions éclairées. Il faudrait aussi évaluer les impacts du développement forestier sur l'environnement. Certains suggèrent que l'on compare les actions du Québec avec celles des autres provinces canadiennes.

L'acquisition des données et des connaissances — Les participants ont déclaré qu'il était important qu'on améliore les données et les connaissances qui sous-tendent l'aménagement des forêts. Selon plusieurs, les inventaires devraient inclure les autres ressources du milieu forestier. Certains s'inquiètent

du manque de précision des inventaires actuels. D'autres jugent qu'il serait nécessaire qu'on intègre mieux les connaissances scientifiques à la gestion des forêts.

Le respect des lois et des règlements — Plusieurs participants dénoncent le manque de suivi du respect des lois et des règlements qui visent la protection de l'environnement. Plusieurs ont des doutes quant au respect du principe de « résidualité » du bois de la forêt publique par rapport au bois de la forêt privée.

Le partage du pouvoir avec les régions — Plusieurs participants privilégient la décentralisation des pouvoirs vers les régions. Certains ont toutefois exprimé des craintes devant le lobbying auquel les décideurs pourraient être soumis et par rapport à la disponibilité de l'expertise en région. Les participants souhaiteraient détenir plus de connaissances sur l'influence des milieux régionaux et des collectivités dans le choix des usages du territoire forestier et dans la gestion des forêts.

La diversification des modes de tenure — Selon plusieurs participants, le mode d'attribution actuel de la matière ligneuse privilégie les industriels forestiers. Plusieurs prônent la diversification des modes de tenure afin que les collectivités forestières accèdent plus facilement à la matière ligneuse et bénéficient des retombées socioéconomiques qui en découlent.

L'application de nouveaux modèles de gestion — Les participants jugent nécessaire de revoir le régime forestier. Ils proposent que l'on considère la mise en valeur de l'ensemble des ressources et les considérations environnementales au même titre que l'exploitation des forêts, ou même en priorité dans certains cas. Selon eux, ces aspects de gestion seraient actuellement considérés comme des contraintes. Les principaux éléments de solution proposés ont porté sur la mise en place d'équipes multidisciplinaires, la collaboration entre les différents ministères, la mise en valeur des forêts situées à proximité des milieux habités et de celles du Sud du Québec, ainsi que sur la gestion intégrée des ressources. En général, les participants croient qu'il faudrait rendre le régime forestier plus flexible afin que les pratiques forestières et les modalités

d'intervention puissent être adaptées aux particularités régionales et puissent répondre aux besoins des usagers du territoire. La gestion par objectifs a été proposée.

L'amélioration de la reddition de comptes —

Plusieurs participants ont rapporté que le public avait perdu confiance dans le gouvernement. Selon eux, la reddition de comptes devrait être améliorée. Que le gouvernement fasse preuve de transparence se révèle important pour les participants. Les décisions gouvernementales devraient être mieux expliquées. Des participants suggèrent qu'on évalue l'état des forêts à différentes échelles, qu'on porte davantage attention aux forêts feuillues et à la forêt privée. L'information doit aussi être plus accessible à la population.

Le développement d'une culture forestière —

Les participants ont déclaré qu'il était nécessaire qu'on restaure la crédibilité de la foresterie au Québec. Ils proposent le développement d'une culture forestière. Un public informé et éduqué permettra de redorer l'image de la foresterie et d'engendrer des débats éclairés. Le gouvernement devrait fournir de l'information rigoureuse et objective dans le cadre de ces débats.

L'évaluation des performances en aménagement forestier durable —

Plusieurs participants croient qu'il faudrait instaurer un processus indépendant obligatoire de vérification des performances en aménagement forestier durable, comme le font certaines provinces canadiennes. Selon eux, ce processus devrait s'ajouter à la certification forestière

volontaire. D'autres estiment qu'il faut éviter les dédoublements. Les participants s'accordent à dire que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune devrait reconnaître et faciliter les efforts des industriels forestiers qui veulent s'engager dans le processus de certification. Certains aimeraient connaître la position du gouvernement par rapport à différentes certifications et sur leur équivalence. Certains ont suggéré que l'on compare les performances et les processus de surveillance du Québec en aménagement forestier durable avec ceux d'autres provinces ou d'autres pays. Les participants jugent importants l'évaluation et le suivi de l'atteinte des objectifs gouvernementaux d'aménagement forestier durable. Certains ont suggéré qu'on veille à ce que les recommandations de la Commission Coulombe soient appliquées, qu'on classe les industriels forestiers en fonction de leurs performances et que l'on crée un observatoire forestier indépendant.

Conclusion

La méthode utilisée a permis de rejoindre une grande variété d'individus et d'organismes et de documenter leurs intérêts et leurs questionnements sur la forêt et sa gestion. Les enjeux et les préoccupations spécifiques à certains écosystèmes ou encore, à certains groupes d'intérêt, n'ont pas tous été relevés. Le Bureau du forestier en chef estime tout de même que l'éventail des groupes rencontrés a permis d'obtenir des résultats qui reflètent les principales préoccupations des Québécois sur les forêts.

Annexe. Principaux enjeux d'aménagement forestier durable relevés par les groupes de discussion

Enjeux relatifs à l'économie et à la société

- Les coûts et les bénéfices de la foresterie québécoise
- La transformation du bois et la valeur ajoutée des produits ligneux
- L'utilisation optimale de la matière ligneuse
- La mise en valeur des produits forestiers non ligneux
- L'accès des collectivités forestières aux ressources
- L'évaluation du taux de récolte durable
- Les retombées socioéconomiques du secteur forestier pour les collectivités
- Les emplois (quantité et qualité) générés par le secteur forestier
- La formation et la valorisation des métiers forestiers
- La participation du public et des parties intéressées à la planification forestière
- L'harmonisation des usages du milieu forestier
- Les forêts en tant que valeurs culturelles, sociales et spirituelles

Enjeux relatifs aux autochtones

- Le maintien de l'accès au territoire
- La participation à la gestion des forêts
- La considération des tenures autochtones et des ressources utilisées
- Les retombées socioéconomiques du développement forestier
- L'utilisation des connaissances autochtones

Enjeux relatifs à l'environnement

- Les aires protégées
- Les changements dans la composition et la structure des forêts
- Le maintien de forêts mûres et surannées
- Le maintien de massifs forestiers
- La protection de forêts vierges
- Le maintien des habitats fauniques
- Le maintien de la diversité des espèces fauniques et floristiques
- La régénération et le rendement des forêts
- Les impacts du développement du réseau routier
- Le maintien de la qualité des sols
- Le maintien de la qualité de l'eau
- Les changements climatiques et le cycle du carbone

Enjeux de gouvernance⁶

- L'évaluation des impacts des décisions du gouvernement et du développement forestier
- L'acquisition des données et des connaissances
- Le respect des lois et des règlements
- Le partage du pouvoir avec les régions
- La diversification des modes de tenure
- L'application de nouveaux modèles de gestion
- L'amélioration de la reddition de comptes
- Le développement d'une culture forestière
- L'évaluation des performances en aménagement forestier durable



*Bureau du forestier
en chef*

Québec 